



L'étude de cette semaine est dédiée pour la guérison complète et rapide Betty Batia Fré'habat Myriam

CHÉLA'H LÉKHA (en Israël) BÉAÂLOTÉKHA (en diaspora)

www.OVDHM.com - info@ovdhm.com - Israël 054.841.88.36 - France 01.77.47.66.22



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

Les Bnei Israël sont au seuil de la Terre promise, et c'est alors que se produit un épisode lourd en conséquences. Douze illustres personnalités du peuple, une désignée par tribu, sont chargées de mener une mission d'exploration du Pays. Mais à leur retour, ces explorateurs fournissent un rapport catastrophique, démoralisant le peuple qui se mit à douter sur la possibilité de prendre possession de la Terre qu'Hachem avait promise à Avraham en héritage. A cause de cela, toute cette génération sera condamnée à périr dans le désert et l'entrée en Terre Sainte sera décalée de quarante ans.

Pourquoi l'expédition des explorateurs en Terre Sainte a-t-elle échoué et entraîné de graves conséquences? Le Noam Elimélekh souligne que Moché leur a dit : «... allez vers le sud... » (Bamidbar 13 ;17), le sud qui symbolise la 'Hokhma, la sagesse. Comme il est enseigné dans la Guémara (baba batra 25b) « *Celui qui veut acquérir la sagesse se tournera vers le sud* ». **Observer les faits, être témoin des événements** qui nous entourent est, certes, une chose indispensable, mais ce qui reste essentiel, **c'est de les interpréter avec sagesse.**



PARACHAT CHÉLA'H LÉKHA VISION RÉFLÉCHIE

Voyons comment la Torah qui est d'une extrême précision met ce principe en évidence dans notre paracha.

Au début de notre paracha, Rachi (13;2) pose la question suivante : « **Pourquoi la paracha des explorateurs suit-elle la paracha de Myriam ?** Et répond que l'incident des explorateurs vient immédiatement après la calomnie émise par Myriam à l'égard de Moché et la sanction qu'elle a subie. Ces mécréants, qui ont pourtant vu [rahou] à quel point la médisance était répréhensible, n'en ont pas tiré de leçon et n'ont pas craint de dire du mal de la Terre promise. (Rachi au nom du Midrach Tan'houma)»

Mais quelle a été leur faute ? Celle d'avoir proféré du lachone arâ. **Et comment en sont-ils arrivés là ?** Parce qu'ils sont partis « explorer » la terre. La Torah emploie précisément le terme « **explorer/latour** », et pas le verbe « **lirot/voir** », ou « **léhistakel/observer** ».

Suite p2



Zoom sur la Mitsva...

La hafrachat 'hala

Cette semaine nous découvrons dans notre paracha (Chap 15; 17-21) la fabuleuse Mitsva de la « Hafrachat 'halla, voici quelques points qui expliquent le but et le sens de cette Mitsva.

Pourquoi cette Mitsva est-elle spécifiquement réservée aux femmes ?

Les femmes sont responsables de prélever la 'hala, comme l'enseigne le Midrach Berécht Raba (Berécht 14 ; 1.), car 'Hava a fait déchoir Adam Harichone et l'a rendu impur. Or Adam Harichone était surnommé la " 'Hala du monde" car il avait été confectionné d'un mélange d'eau et de poussière de la terre, assimilable à une pâte. **La femme doit allumer les bougies avant Chabbat** car la première femme a éteint la lumière du monde en incitant Adam à fauter. Enfin, **elle doit observer les lois de Nida** pour avoir versé le sang du premier homme en le faisant devenir mortel.

Suite p2



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

PARACHAT BÉAÂLOTÉKHA LES BONNS CONSEILS

Cette Paracha traite dans ses débuts des Léviim (pluriel de Lévi) à l'époque du Michquan. On sait que la tribu des Lévi avait une fonction élevée au sein du Clall Israel. C'est eux qui portaient les ustensiles sacrés du Tabernacle dans le désert. De plus, ils avaient la fonction de « garder » le Sanctuaire et aussi, bien sûr, celle de chanter lorsque l'on approchait les sacrifices dans le Michquan. Tandis que les Cohanim avaient la fonction d'approcher ces sacrifices sur l'autel.

Concernant les Léviim pour le port des ustensiles saints, il existait une limite d'âge : entre 30 et 50 ans. Au de-là de 50 ans le Lévi abandonnait sa fonction de porteur pour se consacrer uniquement au chant et à la garde du Michquan. Le verset dans notre Paracha énonce : « Dès l'âge de 50 ans, (le Lévi) abandonnera sa fonction précédente et SERVIRA SES FRERES etc.» (Bamidbar 8.25) Ce même âge de 50 ans on le retrouve dans un enseignement du Pirkei Avot 5.22: ' 50 ans c'est l'âge du conseil.' Le commentateur de la Michna le Rav Barténoura Zatsal rapporte que la source des pirkei Avot c'est notre Paracha! C'est que le verset enseigne qu'à l'âge de 50 ans les Léviim se retirent du transport du Michkan pour SERVIR leurs frères. C'est une allusion qu'arrivé à l'âge de 50 ans l'homme peut commencer à conseiller son prochain dans la vie ! C'est le SERVICE dont il est question dans le verset!

Pour illustrer cela, le Imré Emet, un des Admourims de la célèbre Hassidout Gour avait l'habitude de donner une parabole avant de faire une remontrance à ses enfants. Il disait ainsi: ' Une fois un homme s'est perdu dans une forêt très dense quelque part dans le monde. Cela fait déjà plusieurs journées qu'il tourne en rond sans arriver à en sortir. C'est

alors qu'il rencontre un vieil homme en plein milieu de la forêt. Sa joie est très grande car enfin se dit-il, il pourra rejoindre sa maison. Mais quelle ne fut pas sa déception quand le vieillard lui dit que LUI aussi ne retrouve pas son chemin depuis ... 30 années !! Cependant l'ancien lui ajoute qu'il ne peut pas lui montrer le vrai chemin qui mène à la ville mais au moins il peut lui indiquer les mauvais sentiers à ne pas prendre! Fin de la Parabole

du Imré Emet. Il voulait dire dans sa grande humilité que ses enfants devaient accepter les remontrances de leur père car même s'il n'a pas la Thora infuse, au moins par sa propre expérience de la vie, il peut la partager!

Et puisse cela nous être une source d'enseignement! Malgré le fait qu'on n'ait pas atteint un haut niveau en Thora, on pourra quand même éclairer nos enfants en leur indiquant AU MOINS les chemins dans la vie à ne PAS prendre!! Et ça, c'est dans la main de tous les parents bien intentionnés!





Moché a demandé aux explorateurs d'**examiner attentivement** la nature de la Terre, comme il est dit (13;18) « **vous verrez [ourhitèm] le pays, ce qu'il est...** », c'est le verbe « **lirot** » que Moché emploie.

La Torah leur reproche d'avoir troublé leur vision en explorant « **latour** » la terre d'Israël, au lieu de la voir « **lirot** ».

Mais quelle différence entre ces deux termes, « lirot » et « latour » ?

« **lirot/voir** » est une vision réfléchie sur ce que l'on voit. Par contre, « **latour/explorer** » est une vision externe, dénuée de réflexion et remplie d'émotions et de sentiments. Leur faute a donc été de s'être laissés emporter plus par le désir que par la réflexion. Comme le **touriste** qui regarde uniquement ce qu'il veut et ce qui lui fait plaisir.

Transportons-nous maintenant à la fin de notre paracha qui s'achève par le dernier et célèbre paragraphe du Chéma, texte que grand nombre d'entre-nous connaissons par cœur. Un paragraphe qui contient essentiellement la Mitsva de Tsitsit. Là encore, nous apprenons de ce passage, une prévention pour ne pas retomber dans la faute des « méraglim/explorateurs ». En effet, une des intentions requise à avoir lorsque l'on porte un Talit, c'est de « **voir** » **les Tsitsit afin qu'ils nous rappellent toutes les Mitsvot**, comme il est dit : « ce sera pour vous un Tsitsit, **vous le verrez [ourhitèm]**, vous vous souviendrez de toutes les Mitsvot d'Hachem, vous les ferez, et **vous ne vous égarerez** [vélo tatourou] pas derrière votre cœur et derrière vos yeux.... »

Cette vision [des tsitsit] et ce rappel [des mitsvot] doivent, selon la suite du verset, ne pas nous laisser emporter par la **vision « égarée »** [tatourou] de notre cœur ou de nos yeux. Rachi nous explique, que le mot « **tatourou** » et le même mot employé par la Torah pour désigner la **visite des explorateurs** [latour].

Et Rachi commente sur ce verset « *Ne vous égarez pas après votre cœur et après vos yeux* » (Bamidbar 15,39) ; « **que le cœur et les yeux sont les explorateurs du corps. Ils se font les agents pour conduire à la faute. Ainsi, l'œil voit, le cœur désire et le corps agit.** »

Nos sages nous enseignent que **les yeux voient ce que le cœur désire**. Le cœur et les yeux sont les explorateurs du corps, ce sont eux qui lui propose la avéra (la faute), comme il est enseigné « **l'œil voit, le cœur désire et le corps commet la faute.** »

Nous apprenons de cet événement néfaste, de ne pas se livrer à des réflexions hasardeuses et impulsives. **La Torah vient nous mettre en garde contre les idées fausses qui égarent le cœur et les yeux. Un juif, doit se laisser guider uniquement avec foi et sagesse, suivre la vérité, les voies d'Hachem.**

Chabat Chalom
Rav Mordékhai Bismuth



Zoom sur la Mitsva...

La hafrachat 'hala

Une seconde raison que donne Rachi (Chabbat 31b) pour laquelle les femmes sont tenues de prélever la 'hala est que la maîtresse de maison a habituellement la charge des tâches ménagères.

La Michna (Chabbat 2;6) dit : « **A cause de trois transgressions, les femmes meurent au moment de l'accouchement : parce qu'elles ne font pas attention aux lois de nida, de 'hala et d'allumage des lumières de Chabbat.** » La Guémara (Chabbat 31b) explique le sens de cette Michna de la façon suivante. Hakadoch Baroukh Hou a dit : « **J'ai mis en vous un révi'it de sang (la quantité minimum nécessaire pour la survie d'un homme) et c'est pour cela que Je vous ai donné un commandement concernant le sang (nida). De plus, Je vous ai appelés "prémices", c'est pour cela que Je vous ai donné un commandement concernant les prémices ('hala). Enfin l'âme que J'ai placée en vous est appelée "lumière", c'est pour cela que Je vous ai donné un commandement concernant la lumière (de Chabbat). Si vous remplissez ces obligations, très bien, mais sinon, Je reprendrai vos âmes.** »

Rachi explique que l'expression « Je reprendrai vos âmes », signifie qu'Hachem reprendra le révi'it de sang, éteindra notre lumière (Néchama) et annulera notre nom de prémices.

RÉPARER LA FAUTE ORIGINELLE

Comme nous l'avons dit, c'est pour réparer la faute de 'Hava que les femmes sont plus visées par l'accomplissement de cette Mitsva.

En effet, Adam Harichone qui fut créé la veille de Chabbat était « **halato chel Olam – la 'hala du monde** ». Par sa faute, 'Hava détériora cette « 'hala » et par ce prélèvement, elle réparera en quelque sorte cette faute et cette 'hala. C'est pour cela que la coutume répandue dans le Klal Israël est de cuire du pain, « les 'hallot », en l'honneur du Chabbat, afin que la femme puisse prélever la 'hala.

Le Midrach Tan'houma (Parachat Noa'h 1) nous l'enseigne en effet : « **D'où apprenons-nous la Mitsva de 'hala? C'est parce qu'elle ('Hava) a rendue impure la 'hala du monde, comme l'a dit Rabbi Yossi ben Douméska : « De même que la femme mélange sa pâte avec de l'eau puis prélève la 'hala, ainsi Hachem a confectionné Adam Harichone, comme il est écrit (Beréchet 2;6-7) : "Et une vapeur d'eau s'élevait de la terre, elle abreuvait toute la face du sol. Hachem-Elokim forma l'homme de la poussière de la terre..." »**

Il existe un second Midrach (Beréchet Raba 14;1) semblable au précédent : Le verset dit (Beréchet 2;7) : « **Hachem-Elokim forma l'homme de la poussière de la terre** » et (Michlé 29;4) : « **Un roi érige son pays dans la justice** ». Ce roi, c'est le Roi des rois, Hakadoch Baroukh Hou, qui érige la terre dans la justice et qui a créé le monde selon l'attribut de justice, comme il est dit (Beréchet 1;1) : « **Au commencement, Elokim créa les cieux et la terre** ». Aussi il est écrit (Michlé 29;4) : « **avide de don, il le ruine** » – il s'agit de Adam Harichone qui fut l'achèvement de la 'hala du monde. Et l'on appelle la 'hala, térouma, comme il est dit (Bamidbar 15;20) « **Les prémices de votre pâte, une 'hala, vous prélèverez...** »

LA HAFRACHAT 'HALLA



Le Talmud Yérouchalmi (Chabbat 6) dit que Adam Harichone était une 'hala pure pour le monde, comme il est écrit (Beréchet 2;7) « **Hachem-Elokim forma l'homme de la poussière de la terre** ». Rabbi Yossi bar Két-sarta dit : « **comme cette femme qui mélange sa pâte avec de l'eau puis prélève la 'hala ; puisque la femme entraîna la mort [d'Adam], la Mitsva de la 'hala lui fut remise** ».

POUR LE CORPS ET L'ÂME

Le Séfer Ha'hinoukh (Mitsva 385), un ouvrage ayant pour but d'expliquer la racine et la nature de chaque Mitsva, ainsi que ses différentes raisons pour nous les faire comprendre et définir notre rôle et notre travail, explique la chose suivante. C'est un fait que **l'alimentation est vitale pour l'homme et que la plus grande partie de l'humanité se nourrit de pain**. C'est pourquoi Hachem a voulu nous fournir un mérite permanent grâce à cette Mitsva liée intrinsèquement à notre pain quotidien. Ainsi, par l'intermédiaire de cette Mitsva, une bénédiction reposera sur notre pain et nous pourrions acquérir un mérite. **De ce fait, notre pâte à pain devient une nourriture pour le corps mais aussi pour l'âme.**

POUR LES SERVITEURS D'HACHEM

Le Séfer Ha'hinoukh (Mitsva 385) offre une seconde explication : **le prélèvement de 'hala permet de nourrir les serviteurs d'Hachem**, les Cohanim, sans leur occasionner d'efforts. Contrairement au prélèvement de la grange (Térouma guédola) qui leur était destiné, mais dont ils bénéficiaient au prix d'efforts tels que tamiser et mouler la récolte, la 'hala leur était donnée sans effort de leur part.

Extrait de l'ouvrage « **La 'Hala** » - édition OVDHM





Réflexion sur la Paracha

Rav Mordekhai Bismuth

« ... et l'homme Moché très humble, plus que tout homme qui fût sur la surface de la terre. » Bamidbar (12 ; 3)

Dans ce verset, la Torah nous dévoile la mida principale de notre Maître Moché, dans laquelle il excella : la Anava.

Comment Moché Rabbénou, dirigeant du peuple d'Israël, du peuple de D.ieu, pût-il rester humble ? Mais au juste qu'est-ce que l'humilité ?

Afin de donner une piste de réflexion, nous vous rapportons l'histoire suivante :

Un enfant demanda au 'Hazon Ich : « Rav êtes-vous humble ? Savez-vous que vous êtes le 'Hazon Ich ? Mais si vous savez que vous êtes le 'Hazon Ich vous ne pouvez pas être humble... »

Voici ce que lui répondit le Tsadik : « Je sais que je suis le 'Hazon Ich et c'est pour cela que je suis humble, parce que je sais ce que Hachem attend de moi. Or j'ai très peur de ne pas répondre à Ses attentes, et c'est pour cela que je suis humble. »

De là nous percevons que l'humilité correspond à l'état d'incertitude intérieure que j'ai par rapport à mes résultats qui dépendent de mes capacités. J'ai un certain potentiel, Hachem m'a octroyé des dons, des qualités, des moyens (financiers ou autres), dans un but précis qui n'est réservé qu'à moi, comment vais-je exploiter tous ces cadeaux ?

L'humilité va donc naître chez la personne censée ayant conscience qu'elle ne peut pas savoir si elle a réussi. **On n'attendra pas du tout le même travail d'une personne bête que d'une personne intelligente, riche et pauvre**, etc. Elles ne pourront pas accomplir le même type de Mitsvot.

Être humble, ce n'est donc pas du tout se sentir inférieur aux autres, ni se laisser faire, mais c'est tout simplement jouer le rôle qui m'est attribué selon mes aptitudes. Être à la hauteur de moi-même !

Parfois un élan de modestie extérieure peut être une marque d'orgueil.



PARACHAT BÉAĀLOTÉKHA ÊTRE SOI-MÊME

Or l'orgueilleux qui se sent toujours plus fort que l'autre, plus beau, plus tsadik, plus intelligent... doit comprendre qu'il n'est que le résultat d'une programmation Divine, il n'a donc aucune fierté à tirer de cela !

On ne naît pas meilleur que l'autre, ni moins bon, nous sommes chacun au mieux de ce que nous devons être, créés par Hachem, nous devons être heureux de cela et faire le maximum avec. Chacun son processeur, ou son moteur, et **chacun SON rôle.**

Être humble, c'est vivre dans une incertitude perpétuelle quant à savoir si nous avons réussi ou échoué, c'est être incapable de se donner une note aux divers contrôles de la vie. Il est en tous cas très important de se connaître bien, de savoir qui nous sommes, à quelle place nous nous trouvons et quelles sont nos aptitudes, d'être clairvoyant sur tous ces éléments afin d'avoir plus de chances de réussite.

Ainsi dans une société, le magasinier n'est pas l'informaticien, et le cuisinier pas le PDG ; dans une famille, le fils n'est pas le père, et la grand-mère pas la bru, etc... L'un n'est pas plus ou moins bien que l'autre, mais chacun sa place et son rôle, il faut en être conscient et toujours respecter l'ordre établi, sinon c'est la dérive assurée !

Si nous respectons cet état de fait, nous éviterons de nous gâcher la vie, par exemple à viser toujours ce qui est trop élevé pour nous, ou bien au contraire nous ne passerons pas à côté de notre mission sur terre par sous-estimation de soi.

« ... et l'homme Moché très humble, plus que tout homme qui fût sur la surface de la terre. »

Pourtant Moché a cassé les Tables de la Loi, il a parfois « négocié » avec Hachem, il L'a harcelé de prières pour entrer en Erets Israël, etc... Oui, mais il n'a fait que jouer son rôle, et toujours avec cette crainte et cette incertitude quant au résultat, et sans jamais se sentir supérieur à qui que ce soit.

Être soi-même est l'un des rôles les plus difficiles à jouer dans le scénario de la vie. Mais le jeu en vaut la chandelle !



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

ON NE REÇOIT QUE CE QUE L'ON A DONNÉ

Un homme très riche était connu pour sa grande avarice. **Il ne donnait pas un sou à la tsédaka et n'accordait pas de don à la synagogue.** Il refusait de faire entrer des mendiants dans sa demeure et sa porte restait close aux responsables des collectes de tsédaka. « **J'ai gagné tout mon argent à la sueur de mon front!** », s'exclamait-il, "je ne céderai pas les fruits de ma réussite!".

Un jour, il était assis dans son jardin et ses domestiques lui servaient à manger. Ils apportaient des plateaux remplis de toutes sortes de mets onctueux. Ayant travaillé à la sueur de son front, il profitait à présent de sa réussite... Soudain, un des domestiques glissa et le morceau de viande qu'il apportait tomba dans la terre.

Le domestique, honteux, reçut une avalanche de reproches de la part de son maître. A ce moment, un mendiant s'approcha et se tint debout derrière la haie. Il tendit sa main suppliante vers le riche et son regard affamé se posa sur le bout de viande tombé à terre.

Le riche, pris soudain d'un élan du cœur, dit à son domestique : "**Donne-lui ce morceau de viande qui est tombé.**" Le mendiant remercia de tout son cœur, tandis que le riche se félicita d'être une personne si généreuse.

Le soir venu, il partit se coucher. Dans son rêve, il vit qu'il se trouvait dans un endroit étrange. Un jardin magnifique s'étendait jusqu'à l'horizon rempli de groupes de personnes attablés en train de manger. Des domestiques adroits les servaient. Les plats étaient délicieux et abondants! Il s'assit également à une table puis attendit d'être servi. Le serveur remplit l'assiette de son voisin de droite puis de son voisin de gauche et omit de le servir. Il attira l'attention du serveur afin qu'il le serve également "Tout de suite", répliqua le serveur. Il courut à la cuisine et revient Il déposa dans l'assiette du riche un morceau de viande minuscule, sans forme, sale et recouvert de sable et de poussière. "**Qu'est-ce que c'est?!**", s'écria le riche. "Nous sommes dans le monde de la récompense", expliqua le serveur, "**ici, on ne reçoit que ce que l'on a donné aux autres là-bas...**"

Le Rav Imré kel zatsal de Bagdad nous explique: "Comme il est écrit "**celui qui possède une chose sainte, elle lui appartient**"; ce qu'il a donné au Cohen et au pauvre, à la Torah et à la tsédaka, il ne le donne que

pour lui-même, c'est sa part dans le monde de l'éternité.

Le roi d'Espagne avait un ministre des finances juif nommé Rav Don Yits'hak Abarbanel zatsal. Le roi d'Espagne le tenait en haute estime. Les autres ministres non-juifs jalou-
saient le Rav et fomentèrent un complot contre lui : ils déclarèrent que **le ministre des finances volait le trésor royal.** Le roi n'écouta pas ces commérages car il accordait toute sa confiance à son ministre des finances et savait qu'il était un homme droit et fidèle qui gérait avec intégrité les finances du royaume. Cependant, les ennemis du ministre des finances continuèrent à médire sur lui et lentement mais sûrement le doute s'installa dans le cœur du roi.

Le roi décida d'agir prudemment et de vérifier la véracité de la diffamation. Il s'adressa à son ministre des finances et lui demanda d'établir la liste détaillée de tous ses biens personnels.

Quelques jours plus tard, le ministre des finances se présenta devant le roi et lui transmit la liste détaillée. Il déclara : "**Ce sont là tous mes biens et il n'y en a pas d'autres.**"

Le roi se mit en colère en déchiffrant le document : "Maintenant, je sais que les accusations contre toi sont véridiques. En effet, je t'ai moi-même donné des cadeaux et de l'argent dont la somme est largement supérieure à celle inscrite ici".

Le ministre s'inclina devant le roi et expliqua: "En effet, j'ai rédigé une liste supplémentaire détaillant l'état actuel de mes biens matériels. **Mais en vérité, ces biens ne m'appartiennent pas. Car à tout instant le roi peut me les confisquer! La somme que j'ai inscrite sur la première liste est la somme de tous mes dons à la tsédaka! Cet argent m'appartient vraiment, personne ne pourra me reprendre le mérite de cette mitsva.**"

Rav Moché Bénichou



Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobza - Coach de vie

Petite précision sur les conseils donnés les semaines passées. Ils n'ont pas été écrits juste parce que parfois, nous manquons un peu d'imagination, mais parce qu'un sujet étudié ne peut être retenu qu'à travers des exemples concrets. **Ne restons pas figés à cette liste qui ne reflète en aucun cas, « la maison du bonheur ».** Le bonheur est quelque chose de vécu, et comme toute chose vécue, il ne peut être identique, ni statique. Vivez votre vie, demandez-vous ce qui s'appelle vraiment être un donneur dans votre propre maison ? Face à votre femme ? N'oubliez pas, nous sommes tous uniques. Il nous faut donc des initiatives très personnelles qui conviennent à notre conjointe et non pas à celle des autres.

Tout ce que nous avons écrit, et ce que nous allons écrire dans les prochaines semaines ne sont que des clés ou des développements de principe qu'il faut personnaliser. Nous avons déjà parlé de l'importance de donner et de respecter votre conjoint, mais chaque individu veut recevoir et être respecté à sa manière. Un petit exercice sympathique et intéressant : demander à votre conjoint ce qu'il aimerait **le plus** recevoir au quotidien ? Comment pourrions-nous lui montrer du respect ? Et que signifie le respect pour lui ? On peut faire ce petit jeu sur toute sorte de notion, justice, amour, détente etc. On a tous des définitions différentes et donc, un ressenti différent face à chaque événement.

Rav Boukobza ☎054.840.79.77
✉aaronboukobza@gmail.com



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

MAIS QUEL DOMMAGE!

Eliaou Hanavi rencontra un jour un pêcheur et lui demanda s'il consacrait du temps à l'étude de la Torah. L'autre lui répondit qu'il ne pouvait pas car c'était trop compliqué pour lui, cela n'était pas accessible à un esprit simple comme le sien. Eliaou Hanavi accepta la réponse et s'assit près de lui pour le regarder s'adonner à son travail. Le pêcheur se mit à fabriquer un filet, fit des nœuds compliqués et divers, et s'efforça du mieux qu'il put, et avec intelligence, à sa besogne.

Impressionné par ses gestes si précis et adroits, Eliaou Hanavi lui demanda comment il savait faire tout cela. Le pêcheur lui répondit qu'il était parti de rien, qu'il était allé étudier chez un maître qu'il avait longtemps observé avant de pouvoir enfin tenter de l'imiter. Et à force d'efforts et d'entraînements, il avait réussi à exceller dans ce domaine.

Eliaou Hanavi le regarda alors fixement, et lui demanda pourquoi il n'avait pas fait la même chose avec la Torah.

Se rendant compte de son erreur et de tout ce temps qu'il avait laissé passer sans étude, le pêcheur fondit en larmes et se rendit sur le champ dans un Beth Hamidrach afin de rattraper tout ce temps perdu.



Questions en réponses

Rav Avraham Bismuth

Quelle bénédiction fait-on sur une glace dans un cornet ?

La bénédiction sur une glace dans un cornet est Chéakol. Même si en règle générale, lorsqu'on est devant deux aliments et qu'un des deux est à base d'une des cinq céréales, il est prioritaire et la bénédiction est Mezonot. Mais, dans notre cas, le cornet vient juste accompagner la glace, et il est inhabituel de le consommer seul. (Hazon 'Ovadia Berakhot p.289)



Peut-on répondre Amen à une bénédiction que l'on entend à la radio ou par téléphone ?

Si la bénédiction est récitée en direct par exemple : si on écoute un cours diffusé en direct et que le Rav prononce une bénédiction ou encore que l'on entende le Kadiche récitée à la fin du cours ou tout simplement durant une conversation téléphonique l'un des deux récite une bénédiction Alors pour tous ces cas on pourra répondre Amen.

Mais si le cours n'est pas en direct il sera interdit d'y répondre Amen. Ceci n'est valable que pour une diffusion en direct via la radio ou le téléphone.

Mais si la diffusion en direct se fait via internet ou une application sur le téléphone il sera interdit de répondre Amen car le temps de transmission est plus long que celui de la radio ou du téléphone. (Halikhot Mo'ede lois de Eloul p.54)

Est-ce qu'une femme peut aller sur une plage mixte si elle est habillée convenablement ?

L'interdit de se rendre sur une plage mixte concerne les femmes comme les hommes et même si elle est habillée convenablement cela est interdit car elle participe à un rassemblement qui va à l'encontre de la Torah. (Yalkout Yossef lois de la femme juive)

Y a-t-il un problème si, sur une plage que de femme, le maître nageur est un homme ?

Cela est un problème car il lui est interdit de regarder des femmes habillées légèrement. C'est pour cela que si une femme voit que le maître nageur est un homme elle ne pourra pas se mettre en tenue de plage légère, mais elle devra s'habiller convenablement (selon les règles de la tsnitout), et avec des vêtements qui ne mouillent pas en sortant de l'eau. (Yalkout Yossef lois de la femme juive)



Est-il permis de faire un repas de Chabbat à base de lait ?

Le Choul'hane 'Aroukh a tranché qu'il faut manger de la viande et boire du vin pendant Chabbat. Le Michna broua rapporte le Lévousche qui explique que l'obligation de manger de la viande et de boire du vin est pour accomplir la Mitsva de 'Oneg Chabbat (se faire plaisir le Chabbat) c'est pour cela que si une personne a plus de plaisir de manger des plats lactés il lui sera permis de faire un repas à base de lait. Cependant on ne fera pas tous les repas de Chabbat à base de lait mais au moins un à base de viande ou de poisson. (Halikhot Chabbat vol.1 p.50)

Doit-on réciter la bénédiction finale, Boré Néfachote après avoir bu un café ou un thé ?

Si le café ou le thé est chaud on ne récitera pas la bénédiction de Boré Néfachot, car la condition pour la réciter est de boire une quantité d'un Révi't dans un laps de temps entre 4 à 7 min. Mais lorsqu'on on boit un café ou un thé chaud on ne pourra pas arriver à boire une telle quantité dans le laps de temps indiqué. C'est pour cela qu'on ne récitera pas la bénédiction de Boré Néfachot. Par contre il y a une différence entre le café et le thé s'ils sont bu tièdes. Pour le café on ne récitera jamais la bénédiction finale car la majorité des personnes ne le boivent pas tiède. Pour le thé tiède si on boit la quantité d'un Révi't dans le laps de temps indiqué, entre 4 à 7 min, on récitera la bénédiction finale. (Yabir'a 'Omer vol.5 p.73)



Participez et posez vos questions au Rav Avraham Bismuth par mail ✉ab0583250224@gmail.com